

REGLEMENT DES COMMISSIONS TERRITORIALES D'ARBITRAGE

1. Créer une équipe proche et à l'écoute des besoins des clubs et arbitres, en limitant les distances de déplacement pour les diverses formations.
2. Créer un lien entre les arbitres d'un même « territoire » avec des échanges plus réguliers, source d'émulation et de motivation pour de nouveaux venus, pour toutes et tous.
3. Uniformiser la formation des arbitres de Club et des commissaires aux résultats.
Chaque arbitre régional doit avoir la même formation et le même suivi au Nord comme au Sud. Ceci grâce à la plateforme « CLACO » de la FFV et aux référent(es) CLACO.
L'accès à cette formation (prévue sur une journée) se fera en partenariat avec les responsables des CTA Nord et Sud et avec l'aide éventuelle des membres de la CRA.
Les deux CTA assurent la formation des arbitres de Club, annuellement avec des documents communs.
4. Suivi de l'activité et accompagnement des arbitres régionaux et des arbitres de club.
Recevoir et exploiter les CR de chaque arbitres après chaque épreuve, pour permettre d'alimenter le colloque et les formations.
Chaque CTA fera un bilan de l'activité des arbitres de son secteur à la CRA en fin d'année. A cette fin, les arbitres doivent envoyer leur copie d'écran de tous leurs arbitrages de l'année (relevés sur le site FFV) à l'adresse de la CRA :

cra@ligue-nouvelle-aquitaine.fr

Fonctionnement :

Deux Commissions Territoriales d'Arbitrage sont organisées : l'une comprenant l'ex-Limousin et l'ex-Poitou-Charentes au Nord, et l'autre, l'ex-Aquitaine au Sud.
Elles se compose au minimum de trois membres, arbitres licenciés (pratiquant ou compétition) en Nouvelle Aquitaine Le responsable de la CRA désigne le responsable de chaque CTA.

Les responsables des CTA devront coordonner leurs interventions.

Rôle :

Chaque CTA devra :

- Vérifier que les présidents de club ont bien inscrit leurs arbitres de club sur le site fédéral, pour chaque année civile, condition indispensable à l'organisation d'une épreuve,
- Valider les arbitres sur les régates de grade 5B, 5C sous l'égide de la CRA,
- Former les arbitres de club avec l'aide des CDV,
- Former les arbitres régionaux (tronc commun CLACO),
- Suivre le cursus théorique des arbitres (Réfèrent (e) CLACO),
- Assurer le suivi de la formation pratique des stagiaires régionaux
- Former les commissaires aux résultats,
- Informer la CRA de tout projet d'action, et obtenir son aval éventuel
- Faire un compte-rendu des activités menées à bien et des éventuelles difficultés rencontrées à chaque réunion de la CRA et en fin d'année .

Les membres de la CRA : Roland DESFORGES responsable.

Aline WILLIOT	Jacky BOUTET (Windsurf)
Bernard BONNEAU	Jérôme DIAZ
Cécile DEPAYRAS	Patrick MAURIN (Course au large)
Daniel BEUCLER	Régis DUPERRIER (Limousin)
Georges IKHLEF (Réfèrent CLACO)	Sylviane ANNONIER
Hélène LA SALMONIE	Yves LEGLISE
Isabelle MILLAS (Réfèrente CLACO)	

Membres CTA Nord : Sylviane ANNONIER responsable

Aline WILLIOT	Georges IKHLEF
Daniel NAVILLOT	Régis DUPERRIER
Jacky BOUTET	Roland DESFORGES (Réfèrent FREG Ligue et CTA NORD)

Membres CTA Sud : Hélène LA SALMONIE responsable

Vanessa CHAVANNEAU (réfèrente Estuaire)	Michel ORLANDI
Cécile DEPAYRAS	Isabelle MILLAS
Jérôme DIAZ	Christian LINARES
Daniel LA SALMONIE (Réfèrent Freg CTA sud)	Roland DANO (Kite et PAV)